*Commune de LA VILLETERTRE – C.R. n° 3/2021 du 16/03/2021 - p 1/1*

SEANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2021

*L’an deux mil vingt-et-un et le seize mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, dans la salle polyvalente et à huis clos en raison du contexte sanitaire, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villetertre.*

# Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mars 2021

*Etaient présents :* MM GUILLAUME Georges-Marc, DEBRAINE Jean-Pierre et Mme DESESQUELLES Florence , Adjoints ; MM et Mmes CAMILLE Laurent, POSTEL Mathieu,, LAURENT Xavier, DUMENIL Anita, DENEUX Bérangère, RÉAUBOURG Carole, CRÉCY Olivier, CROCHON Bruno, BOURDETTE Fabien et VAUVILLIERS Jean.

Absente excusée : Mme LESCALLE Isabelle.

Madame DUMENIL Anita a été nommée secrétaire.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jean-Paul GALLOIS, Conseiller Municipal de 2001 à 2020, décédé le 19 février 2021.

ADHÉSION DE LA CCVT AU SMTCO

 Monsieur le Maire fait part de l’adhésion de la Communauté de communes du Vexin-Thelle au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l’Oise, celle-ci devant être soumise à l’approbation des communes adhérentes.

 Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité cette adhésion, souhaitant une amélioration des transports collectifs dans le canton.

SYNDICAT D’ENERGIE DE L’OISE

 Conformément à la législation, le Conseil Municipal accepte à l’unanimité l’adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au SE 60.

URBANISME

 Demande de la mairie de Lavilletertre pour le changement des fenêtres de la Sacristie, à l’identique. Le Conseil Municipal n’a pas d’objections.

 Ce dossier fait l’objet d’une demande de subvention auprès du Département de l’Oise et de l’Etat ; l’opération qui se chiffre à 7 798,02 € H.T. devrait être financée à 80 %.

*L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15. Fait et délibéré à La Villetertre le seize mars deux mil vingt-et-un, et ont signé au registre les membres présents.*